



Diocèse de  
BESANÇON

# Vade Mecum 3 Accueil

## dans le diocèse de Besançon des Prêtres Fidei Donum à leur arrivée



## Table des matières

Table des matières .....	2
1. Introduction .....	3
2. APERÇU HISTORIQUE DU DIOCÈSE cliquez ici .....	4
LA CHRISTIANISATION .....	4
LE RATTACHEMENT À LA FRANCE .....	4
UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE.....	4
3. Les saints patrons et grandes figures :.....	5
4. Le Service Diocésain de la Mission Universelle de Besançon .....	9
5. Vous êtes arrivé à Besançon : Bienvenue dans notre diocèse !.....	9
5.1. Votre hébergement.....	9
5.2. Vos démarches administratives .....	9
5.3. Vos formations à venir.....	10
Dans le diocèse : <b>Cliquer ici</b> .....	10
Au niveau national : <b>Rencontre Welcome Cliquer ici</b> .....	10
5.4. Vos rencontres fraternelles .....	10
5.5. Accompagnement spirituel .....	10
6. Avec vous dans votre mission .....	11
6.1. L’archevêque et ses conseils cliquer ici.....	11
6.2. Le presbyterium local (annuaire diocésain / annexe) .....	11
6.3. Le délégué pastoral .....	11
6.4. L’équipe de coordination pastorale .....	11
6.5. Le conseil économique paroissial .....	11
6.6. Les fidèles laïcs engagés pour l’annonce de la Bonne Nouvelle.....	12
7. Pour vous insérer ... quelques points à prendre en compte. ....	13
8. Documents nationaux de référence .....	14
8.1. Présentation du SNMUE.....	14
9. ANNEXE : Références bibliographiques ou Internet .....	15
9.1. Références bibliographiques.....	15
9.2. Références Internet .....	15

Ce document appelé « Vade-Mecum 3 » (VM3) est complémentaire au document qui vous a été envoyé avant votre départ et qui porte le nom « Vade-Mecum 1 » (VM1). Ce dernier demeure votre référence. Un deuxième exemplaire VM1 vous sera remis pour une lecture commentée avec un membre de l’équipe d’accueil : les signatures conjointes de celui-ci certifieront au Vicaire Général que cette étape a bien été réalisée.

## 1. Introduction



### Parole de Dieu :

Matthieu 28,18-20 : « Jésus s'approcha d'eux et leur adressa ces paroles : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre.

*Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. »*

### Qu'est-ce qu'un prêtre Fidei Donum ?

Fidei Donum signifie en latin : don de la foi

Ce sont les deux mots latins en tête de l'encyclique du Pape Pie XII du 21 avril 1957 intitulée « Fidei Donum » invitant les évêques à porter avec lui « le souci de la mission universelle de l'Église », non seulement par la prière et l'entraide, mais aussi en mettant certains de leurs prêtres et fidèles à la disposition de diocèses d'autres continents. Les prêtres envoyés, restent attachés à leur diocèse d'origine et y reviennent après plusieurs années passées en mission. On les appelle souvent « Prêtres Fidei donum. »

Au jour de l'écriture de ce document, notre diocèse accueille 15 prêtres Fidei Donum originaires du Togo, du Congo, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, du Vietnam, et d'Inde. Ils permettent à nos communautés chrétiennes d'avoir un pasteur pour célébrer les sacrements et plus spécifiquement l'eucharistie, le sacrement de la pénitence et de la réconciliation, le sacrement des malades, en attendant de voir de nouvelles vocations sacerdotales naître dans nos communautés.

Ils représentent un soutien fondamental pour l'annonce de la Bonne Nouvelle et doivent rappeler la nécessité de prier pour les vocations.

## 2. APERÇU HISTORIQUE DU DIOCÈSE [cliquez ici](#)

Besançon est un archidiocèse qui couvre deux départements : le Doubs et la Haute-Saône. C'est également le siège d'une Province ecclésiastique qui regroupe 6 diocèses : Belfort-Montbéliard, Besançon, Nancy, Saint-Claude, Saint-Dié et Verdun. Se joignent également les deux diocèses concordataires : Metz et Strasbourg, relevant directement du Saint-Siège mais qui travaillent pastoralement en lien avec notre province. Mgr Jean-Luc BOUILLERET en est l'archevêque métropolitain depuis octobre 2013. Il est le 122ème archevêque de Besançon.

### LA CHRISTIANISATION

Dès le IIème siècle, on appliquait le principe : à chaque ville, un évêque. Voilà pourquoi les diocèses portent en général le nom de la ville où réside l'évêque, où il a sa " cathédrale ", l'église où se trouve la cathèdre, le siège épiscopal.

Besançon, Vesontio à l'époque, a certainement été christianisée vers la fin du IIe siècle, au temps où saint Irénée était évêque de Lyon. Irénée avait été envoyé à Lyon par Polycarpe, l'évêque de Smyrne (l'actuelle Izmir en Turquie), qui avait lui-même succédé à l'apôtre Jean. Irénée envoya donc en Séquanie (l'actuelle Franche-Comté) Ferréol, prêtre, et son frère Ferjeux, diacre. Ce que nous savons - d'après le récit écrit au moment de la découverte de leurs reliques vers 370 et rapportant leur mission et leur martyre - c'est qu'ils furent décapités à Besançon sur ordre du préfet de l'époque. Ils deviendront les célèbres saint Ferréol et saint Ferjeux.

La figure de saint Colomban (543-615), moine irlandais arrivé au nord du diocèse dans la seconde moitié du VIème siècle, est aussi très importante. Défricheur et bâtisseur, au tempérament de feu, il fonda entre autres le monastère de Luxeuil en 590.

### LE RATTACHEMENT À LA FRANCE

En 1667, Louis XIV, marié à Marie-Thérèse d'Espagne, réclame la Franche-Comté au titre de l'héritage de son épouse. Après une première campagne, en 1668, Besançon est définitivement conquise en 1674. En 1678, le traité de Nimègue réunit la Franche-Comté à la France. Le parlement, l'université sont transférés de Dole à Besançon, capitale provinciale, qui est placée sous l'administration d'un intendant et devient aussi siège du gouvernement militaire.

Ce recadrage historique a son importance pour mesurer la personnalité de la région où s'inscrit l'archidiocèse de Besançon et le caractère entier de ses habitants.

### UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE

L'histoire de cet archidiocèse est complexe. Turbulente, elle a marqué les esprits au point d'avoir répandu l'idée d'un caractère franc-comtois frondeur :

« Franc-comtois rends-toi ! Nenni ma foi ! »

À la suite de la Guerre franco-prussienne de 1870-1871, le Territoire de Belfort, resté français et détaché de l'évêché de Strasbourg, fut intégré à l'archidiocèse de Besançon. Celui-ci comprit alors les trois départements du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort. Par la bulle pontificale du pape Jean-Paul II du 3 novembre 1979, le Territoire de Belfort, le Pays de Montbéliard et le canton d'Héricourt en Haute-Saône furent détachés du diocèse de Besançon et constituèrent un nouveau diocèse autonome, le diocèse de Belfort-Montbéliard».

### 3. Les saints patrons et grandes figures :

#### Saint Féreol et Saint Ferjeux, fêtés le 16 juin

Vers la fin du II<sup>e</sup> siècle, selon l'histoire de l'Église catholique, l'évêque saint Irénée de Lyon, disciple de saint Polycarpe de Smyrne, lui-même disciple de l'apôtre Jean, envoie deux évangélistes, le prêtre Ferréol et son frère le diacre Ferjeux (anciens étudiants à Athènes en Grèce) fonder une communauté chrétienne à Vesontio (Besançon en latin), et évangéliser la Séquanie gallo-romaine (Franche-Comté actuelle) (expansion du christianisme dans le monde romain).

Ils s'installent en 180 dans une grotte des alentours de Vesontio (baptisée depuis quartier Saint-Ferjeux de Besançon) d'où ils commencent leur prédication. Ils sont tous les deux martyrisés le 10 juin 212, et décapités sur ordre du gouverneur romain Claude, pour trouble de l'ordre public.



#### Jeanne-Antide Thouret, fêtée le 24 août



Jeanne-Antide Thouret est née à Sancey-le-Long (Doubs). Elle est la cinquième enfant d'une famille rurale très chrétienne de Franche-Comté. A 22 ans, elle entre chez les Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, pour servir les pauvres, d'abord à Langres, ensuite à Paris.

En mai 1794, Jeanne-Antide retourne à Sancey, car pendant la Révolution française, toutes les Filles de la Charité, comme bon nombre de religieuses, sont dispersées et doivent retourner chez elles.

Le 15 août 1795, elle part en Suisse, avec les « Solitaires » du Père Antoine-Sylvestre Receveur, une communauté obligée, à cause du rejet de la foi chrétienne, de « vagabonder » pendant 12 ans à travers l'Europe. Elle va parcourir la Suisse et une partie de l'Allemagne. Le 24 juin 1797, elle quitte cette communauté et arrive au Landeron, près de Neuchâtel en Suisse après

un périple solitaire de plus de 600 kilomètres. Là, elle reçoit l'appel de deux prêtres français qui lui demandent de rentrer en France, à Besançon, pour s'occuper des enfants non scolarisés et des malades.

Le 11 avril 1799, elle fonde à Besançon, avec des jeunes femmes, une école gratuite pour les filles et offre « un bouillon » pour les pauvres. La population les appelle « les sœurs du bouillon et des petites écoles ».

De mai à septembre 1802, Jeanne-Antide rédige la Règle de vie de sa communauté. Accompagnée de quelques sœurs attirées par son idéal de vie, elle ouvre de nouvelles écoles, et des lieux dédiés aux soins des malades, tandis qu'elle envoie ses sœurs faire la classe et soigner les pauvres. Le 23 septembre 1802, on lui demande de prendre également en charge le service des prisonniers de Belvaux. Là, elle s'efforce de mettre à leur service ses talents d'éducatrice, leur donnant de quoi se nourrir, organisant du travail, leur permettant ainsi de recevoir un salaire. Et, en 1807, à Paris, la Communauté reçoit le nom officiel de « Sœurs de la Charité de Besançon ».

Le 8 mai 1810 appelée en Savoie, à Thonon, elle s'y rend avec quelques sœurs, puis peu de temps après, en novembre 1810, elle reçoit un appel de Naples où elle se rend avec huit de ses sœurs. À Naples, on lui demande d'abord de prendre en charge l'hôpital des Incurables. Elle ouvre aussi une école, une pharmacie au milieu du couvent qui lui avait été octroyé ; elle-même et ses sœurs n'hésitent pas à en sortir pour aller visiter et soigner pauvres et malades.

Le 23 juillet 1819, les Constitutions sont approuvées par le Pape Pie VII. Il donne à la communauté le nom de « Sœurs de la Charité sous la protection de Saint Vincent de Paul ». En août 1823 elle repart à Naples, où elle meurt le 24 août 1826.

La communauté compte à ce jour environ 2500 religieuses répandues dans les cinq continents, œuvrant dans une grande variété de services envers les pauvres. La vie de communauté, l'Eucharistie et le Mystère Pascal sont aujourd'hui encore, comme ils le furent pour Jeanne-Antide, les éléments clés de leur vie.

### **Le Bienheureux Père Lataste, fêté le 5 septembre**



Le Père Lataste est né à Cadillac-sur-Garonne (Gironde), le 5 septembre 1832. Très jeune, il se sent appelé au sacerdoce. Après beaucoup d'hésitations et un combat profond, il entre en 1857 dans l'Ordre Dominicain.

En 1864, il est envoyé prêcher une retraite aux détenues de la prison de Cadillac où il découvre en elles les merveilleux effets de la grâce, et, en certaines, un réel appel à se donner à Dieu dans une vie consacrée. C'est dans cette prison, devant l'Eucharistie, qu'il reçut l'inspiration de fonder une nouvelle famille religieuse, où toutes les Sœurs, quel que soit leur passé, seraient unies dans un même amour et une même consécration. En 1866, il ouvrait la première communauté des Dominicaines de Béthanie, sous le patronage de Sainte Marie-Madeleine. Il est béatifié par Benoit XVI le 3 juin 2012.

Une parole : « **Quel que soit votre passé, ne vous considérez plus comme des prisonnières, mais comme des âmes vouées à Dieu, vous aussi, à la suite des âmes religieuses.** »

### **Trois martyrs franc-comtoises au Vietnam :**

Ils ont été canonisés par Jean-Paul II le 19 juin 1988, avec les 117 martyrs du Vietnam.



**Saint Joseph MARCHAND** naît à PASSAVANT (DOUBS) le 17 août 1803.

En 1828, il entre aux Missions Étrangères de Paris. Ordonné prêtre en 1829, il part pour la Cochinchine. Il exerce son ministère au Cambodge, en Cochinchine, au Laos. Emprisonné à la Citadelle de Saïgon, durant les persécutions, il subit d'effroyables tortures, est condamné au supplice des cent plaies. Il subit ce martyre de façon héroïque, le 30 novembre 1835, près d'HUÉ. Nous le fêtons le 30 novembre

Une parole : « **Nous avons tout cela à défricher, et nous sommes en si petit nombre !** »



**Saint François Isidore Gagelin** naît à MONTPERREUX (DOUBS) le 10 mai 1799

En 1818, il rejoint le Séminaire des Missions Étrangères de Paris, en 1820, il embarque pour la Cochinchine. Ordonné prêtre en 1822, son ministère s'exerce surtout en Haute et Basse Cochinchine.

Sous l'Édit de persécution contre les chrétiens, prononcé en 1833, il soutient ceux qui faiblissent sous les tortures, et rentre à Hué. Il est mis en prison et condamné à mort. Il meurt de strangulation, au bord de la rivière à Hué, le 17 octobre 1833. Nous le fêtons le 30 novembre

Une parole : « **La grâce du martyre, dont je suis bien indigne, a été dès ma plus grande enfance, l'objet de mes vœux les plus ardents.** »



**Saint Etienne-Théodore Cuenot** naît au BÉLIEU (DOUBS) le 8 février 1802.

Il fait ses études dans le Doubs, puis à Aix-en-Provence dans une maison de la Retraite Chrétienne. Ordonné prêtre en 1825, il entre aux Missions Étrangères de Paris en 1827.

En 1828, il part pour Macao (Chine), puis la Cochinchine, le Siam. (Thaïlande). Suspecté sous la persécution, il rejoint Singapour, puis revient en Cochinchine. Il reçoit la consécration épiscopale le 3 mai 1835. Devenu Vicaire apostolique, il forme le clergé indigène, ouvre des séminaires, compose un précis des règles de l'Église locale. Il ne cesse d'encourager ses collaborateurs et ses fidèles par de nombreuses lettres. En 1854, il est sauvé de l'arrestation par des chrétiens.

Sa santé est fragilisée.

En 1861, il se cache, est de nouveau recherché. Il se livre, est enfermé avec des chrétiens, tombe gravement malade et meurt le 14 novembre 1861, juste avant de recevoir son ordre de décapitation. Nous le fêtons le 14 novembre.

Une parole : « **Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis** »

### Deux martyres franc-comtoises en terre argentine en 1977



**Léonie Duquet** naît le 9 avril 1916 à LONGEMAISSON (DOUBS)

Elle vit avec sa famille installée à LA CHENALOTTE (DOUBS). En 1936, elle entre dans la Congrégation des Missions Étrangères de Notre-Dame de la Motte, basée à Toulouse, fondée par une riche Argentine. Son frère Héribert est déjà engagé aux Missions Étrangères de Paris.

En 1949, elle part en Argentine, travaille auprès des lépreux, puis des Indiens du Sud. Elle est ensuite catéchiste dans plusieurs établissements scolaires, dans la banlieue de Buenos Aires. Lorsque les vagues de disparitions augmentent, elle est rejointe par Alice. Toutes deux rejoignent « les Mères de la place de Mai », mères qui recherchent leurs enfants disparus, se réunissent à l'église Santa-Cruz.

Elle est enlevée le 10 décembre 1977, chez elle. Internée à l'ESMA, le plus grand centre de torture de la dictature argentine, elle est torturée durant plusieurs jours, puis endormie, et jetée à la mer depuis un avion au large du Rio de la Plata. Son corps rendu par le courant marin sur une plage, est enterré avec d'autres, de manière anonyme. En Août 2005, grâce aux tests ADN, ses restes sont identifiés. Le 25 septembre, ses obsèques ont lieu dans le jardin de l'église Santa-Cruz à Buenos Aires, devant une foule de plus de 2000 personnes.

Une parole : « **Aujourd'hui, se taire serait lâche, et ce serait la mort ! Les jeunes attendent tant de nous.** »



**Alice Domon** naît le 23 septembre 1937 à CHARQUEMONT (DOUBS).

En 1957, elle entre dans la même congrégation que Léonie. Elle part en Argentine en 1967, travaille au service des familles, avec les paysans pauvres, et auprès d'enfants handicapés. En 1977, elle vit dans un bidonville de Buenos Aires, soutient « les Mères de la place de Mai » à la recherche des victimes de la dictature de Videla, dont leurs enfants.

Elle est enlevée le 8 décembre 1977, dans l'église de Santa-Cruz à Buenos Aires. Internée à l'ESMA, elle subit le même sort que Léonie.

Son corps n'a pas été retrouvé.

Une parole à propos des Mères de la place de Mai :

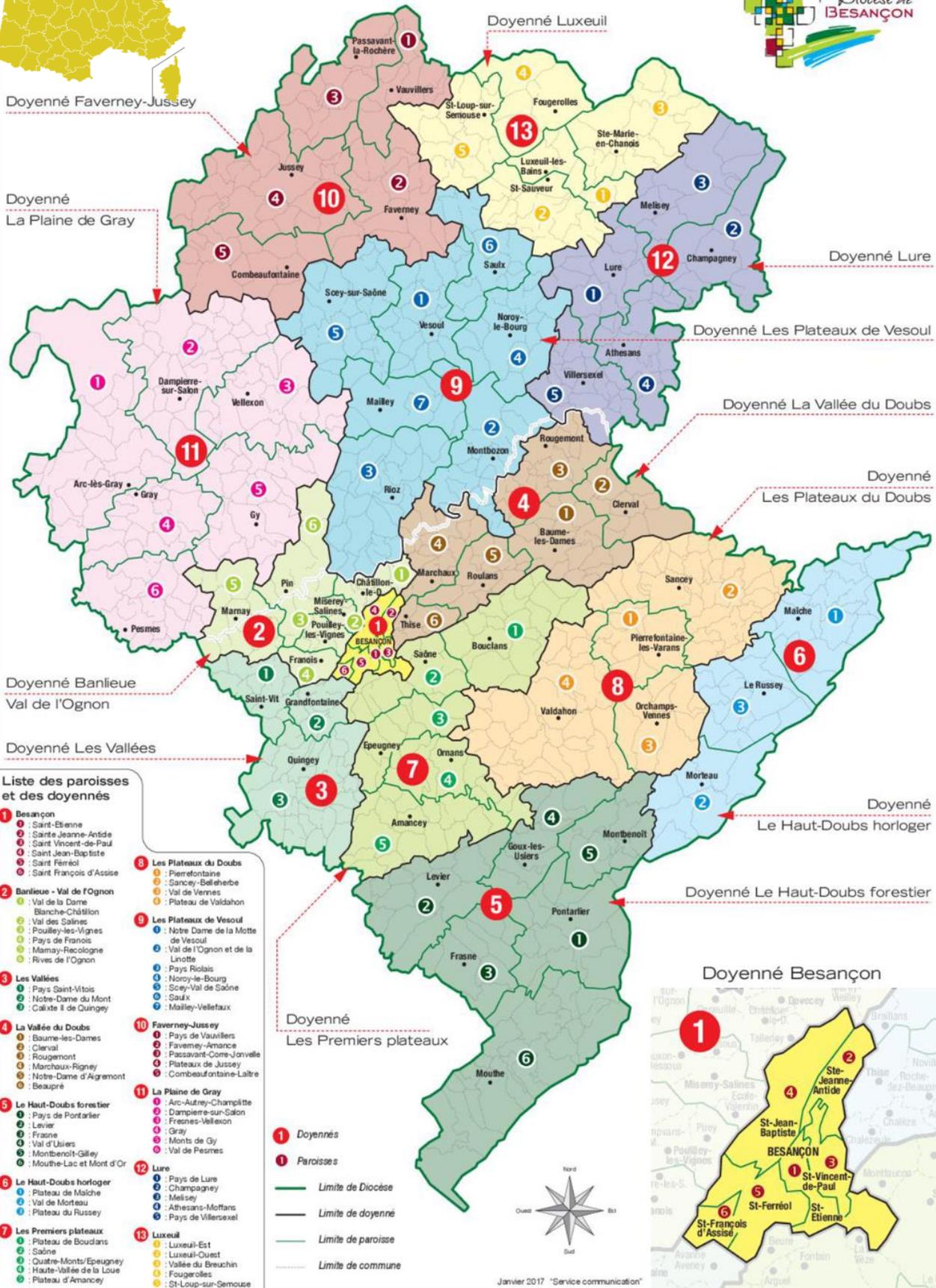
« **Comment peut-on se dire chrétien et ne pas les assister ?... Il suffit que je vive ma vie à leurs côtés, qu'elles constatent que moi, religieuse, je suis avec elles, et en parfait accord avec ma vocation.** »

A Paris, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, une rue porte leurs noms.



# DIOCÈSE DE BESANÇON

## Paroisses et Doyennés



### Doyenné Besançon



## 4. Le Service Diocésain de la Mission Universelle de Besançon

En lien avec les services administratifs et pastoraux de notre archevêque, ce service participe à l'accueil des "prêtres venus d'autres Églises" et accompagne leur insertion dans leur nouveau contexte culturel et pastoral. Il se veut être au service de ces prêtres, avec l'assistante sociale du diocèse ainsi que des laïcs qui auront à les aider au quotidien dans leur nouvelle paroisse. Ce service a également la mission d'assurer du lien entre ces acteurs, prêtres et religieux venus de différents pays vivre la pastorale diocésaine.

Il est constitué aujourd'hui de cinq personnes,

- Père Jean-Luc Balanche, délégué diocésain. +33 6 85 18 18 00  
[jluc.balanche@orange.fr](mailto:jluc.balanche@orange.fr)
- Solange Laithier +33 6 72 89 94 41  
[lasol@wanadoo.fr](mailto:lasol@wanadoo.fr)
- Jean-Marc / Patricia Gillard +33 6 23 35 08 75  
[jm.gillard@sfr.fr](mailto:jm.gillard@sfr.fr)
- Père Epiphane Sandwide +33 07 84 24 98 67  
[sandwiphane@yahoo.fr](mailto:sandwiphane@yahoo.fr)

## 5. Vous êtes arrivé à Besançon : Bienvenue dans notre diocèse !

### 5.1. Votre hébergement

Durant le temps nécessaire à la régularisation de votre situation en France, 3 à 4 semaines, vous êtes hébergé dans la maison diocésaine "Escale Jeunes", à deux pas de la cathédrale et de l'archevêché. Un studio est mis à votre disposition avec toutes les commodités. Vous allez pouvoir participer à la vie propre à cette maison qui accueille des jeunes du diocèse, et prendre part aux divers services sacramentels et temps de prière de la maison.

Ce studio est équipé d'un petit frigo, ainsi que de plaques de cuisson vous permettant donc d'y faire votre cuisine, si vous le souhaitez. Dans le cas contraire, il vous sera possible d'aller déjeuner à la maison diocésaine, à 10 minutes à pied de l'Escale Jeunes : le prix du repas dépend de ce que vous y prendrez. Vous pourrez y rencontrer les prêtres résidents qui auront plaisir à vous expliquer l'histoire du diocèse et avec lesquels vous pourrez partager vos vies pastorales réciproques. Vous pourrez découvrir dans cette maison les différents services et mouvements du diocèse.

Un état des lieux du studio sera fait à votre arrivée en votre présence, et sera revu lors de votre départ : s'il devait y avoir des coûts générés par votre résidence, ils vous seraient facturés.

Il vous sera possible de laver votre linge à l'Escale avec la machine des prêtres résidents.

### 5.2. Vos démarches administratives

A deux pas de votre résidence, vous devrez prendre rendez-vous très rapidement avec l'assistante sociale, la responsable des relations humaines, l'économiste et le chancelier diocésains. Le détail de vos démarches se trouve dans le document « *Vade Mecum*1 » que vous avez reçu avant votre départ. (cf encadré p2)

Le N° de téléphone du standard de l'archevêché : 03 81 82 60 20

**Attention à la durée limitée de votre permis de conduire ! Il vous faudra plusieurs mois pour passer votre permis français (voir avec l'assistance sociale).**

### 5.3. Vos formations à venir

Dans le diocèse : [Cliquer ici](#)

- début septembre de 18h à 22h : Soirée de présentation des propositions de formation du service diocésain pour l'année scolaire: au foyer Sainte Anne ,
- début octobre : Journée découverte du diocèse pour les nouveaux salariés, prêtres FD arrivants, laïcs nouvellement nommés : au centre diocésain , de 9h à 16h30 . Un ensemble des documents vous y sera remis : les directoires pour les funérailles et pour les célébrations de la Parole, textes du Synode diocésain, les orientations catéchétiques, rôle du/de la Délégué(e) Pastoral(e) ...
- Si besoin, formation possible à la maîtrise de la langue française au CLA (centre linguistique appliqué)

Au niveau national : Rencontre Welcome [Cliquer ici](#)

- La Cellule Accueil a été mise en place par la CEF (Conférence des évêques de France). Elle est attentive au séjour et à l'accueil en France, des prêtres, religieuses, religieux et laïcs, venant d'autres pays pour une mission pastorale, d'études, ou de services internes. Elle contribue à rendre fécond l'échange d'acteurs pastoraux entre Églises sœurs des différents continents. Elle demeure étroitement en lien avec les interlocuteurs institutionnels des ministères concernés. Elle organise :
  - o **session "Welcome / premier accueil " d'une semaine** : fin septembre ou mi-février à Chevilly-Larue en région parisienne. Elle est destinée aux prêtres diocésains, arrivés depuis moins de 12 mois en service pastoral afin de prendre la mesure des défis de la mission en France.
  - o **session "Échange "**: début janvier à Chevilly-Larue en région parisienne. Pour les religieuses et les prêtres, arrivés en France depuis au moins trois ans, prendre le temps de faire le point après ce temps de service pastoral ou de congrégation.

### 5.4. Vos rencontres fraternelles

- La messe Chrismale, la fête du diocèse (8 décembre jour de l'Immaculée Conception, ou dimanche le plus proche), les retraites des prêtres des trois diocèses (Besançon, Belfort-Montbéliard, St Claude) sont autant d'occasions de rencontrer vos frères prêtres et notre archevêque : ces événements sont à ne pas manquer.
- Les trois diocèses de Franche-Comté (Besançon, Belfort-Montbéliard, Saint Claude) proposent chaque année une journée de rencontre à thème pour les prêtres FD et les religieux venant de l'étranger. Ainsi, en 2023 : Accueillir ; 2024 : Transformation pastorale ; en 2025 : La laïcité

### 5.5. Votre accompagnement spirituel

- Dans notre diocèse, il existe une commission « Vie Spirituelle » chargée de répondre à ce besoin. Mettez-vous en relation avec le Vicaire General.

### 5.6. Bientôt bienvenu dans votre paroisse !

- Durant votre séjour à Besançon, votre curé accompagné probablement d'un paroissien viendra vous rendre visite et vous proposera de visiter votre nouvelle paroisse. Votre curé a constitué une petite équipe de paroissiens pour vous aider à vous y insérer et être à votre écoute. Ainsi, une fois ce premier temps administratif bisontin passé, cette équipe aura à cœur de vous accompagner avec bienveillance dans la découverte de votre nouveau milieu de vie.

## 6. Avec vous dans votre mission

### 6.1. L'archevêque et ses conseils [cliquer ici](#)

Le conseil épiscopal

Le conseil presbytéral

Le conseil diocésain de pastorale

Le conseil diocésain de la vie religieuse

Le conseil diocésain pour les affaires économiques

### 6.2. Le presbyterium local (cf. annuaire diocésain dans les annexes)

Le doyen, le curé

### 6.3. Le délégué pastoral

Le Délégué Pastoral - DP - est associé au ministère du curé dans la conduite pastorale de la communauté. Il est ordinairement un laïc, homme ou femme, qui, au titre de son baptême, répond à l'appel de l'évêque pour servir l'Église pendant un temps donné (mandat de trois ans, renouvelable une fois). Il s'agit donc d'un engagement enraciné dans la Parole de Dieu et la prière, vécu comme un acte de foi.

Avec l'Équipe de Coordination Pastorale, il porte le souci du témoignage évangélique et de la communion fraternelle ; ensemble, ils veillent au bon fonctionnement de la communauté paroissiale dans un esprit de confiance et de prudence, avec tact, diplomatie et bienveillance.

Le curé et le DP impulsent les initiatives pastorales et ont le souci de la mise en œuvre des décisions retenues en ECP. Le DP s'informe et informe. Il ne fait pas « à la place » mais veille à ce que les personnes travaillent ensemble et travaillent en équipe.

Avec le curé, il s'assure que des membres de la communauté prennent en charge les tâches administratives (permanence d'accueil, comptabilité, registres de catholicité, ...), ainsi que les questions d'organisation (qui fait quoi ? comment ça marche ?).

Le DP, informé de toutes les affaires paroissiales, sera votre contact privilégié si vous cherchez des informations pratiques (comment faire pour ...) ou des personnes / groupes (à qui s'adresser pour..., qui s'occupe de ...).

### 6.4. L'équipe de coordination pastorale

L'Équipe de Coordination Pastorale (ECP) forme avec le curé et le Délégué Pastoral un trépied essentiel à la vie de la paroisse. L'ECP est chargée d'assurer la coordination et la cohérence des activités apostoliques de la paroisse. Elle a pour mission de faire du lien, de mettre en relation tous ceux qui sont engagés au service de l'évangélisation. Elle joue un rôle d'articulation entre les différents membres et groupes de la paroisse. Au sein de l'ECP, les trois grandes fonctions de la mission de l'Église sont assurées :

**- Annoncer, Célébrer, Servir –**

### 6.5. Le conseil économique paroissial

Le conseil est le complément de l'Équipe de Coordination Pastorale avec laquelle il travaille en étroite collaboration. Outre les budgets et comptes, sous l'autorité du curé, il établit et contrôle l'usage qui est fait des ressources de la paroisse dans une perspective tout autant matérielle que spirituelle.

Ainsi, le conseil économique :

- établit le budget prévisionnel selon les indications de l'Équipe de Coordination Pastorale et à sa demande, étudie la faisabilité financière d'un projet pastoral comportant des dépenses.
- prévoit les ressources nécessaires et s'assure de leur rentrée régulière,
- contrôle et approuve les comptes,

- établit le compte-rendu financier de l'année, le communique à l'ECP, à l'économiste diocésain et aux chrétiens de la Paroisse.
- se retrouve au moins une fois dans l'année pour approuver les comptes de l'année et établir le budget de la nouvelle année et chaque fois que cela paraît nécessaire : dépenses importantes, difficultés d'ordre technique ou administratif...

## 6.6. Les fidèles laïcs engagés pour l'annonce de la Bonne Nouvelle

C'est en collaboration avec les prêtres que ces laïcs sont engagés dans diverses équipes afin de propager la Bonne Nouvelle au sein de la communauté : préparation au baptême, catéchèse, préparation au mariage, funérailles, préparation liturgique, service évangélique des malades...

## 7. Pour vous insérer ... quelques points à prendre en compte.

Prendre la mesure de la différence de culture... les mots n'ont pas toujours le même sens... Ci-dessous, voici quelques exemples des codes utilisés dans les relations interpersonnelles de notre Franche-Comté.

En France, l'usage est de vouvoyer la personne que l'on ne connaît pas ou peu. Le tutoiement vient après un certain temps de fréquentation, avec l'accord tacite des deux parties. Comme partout dans le monde, on vouvoie son supérieur. Dans le monde civil, on utilise toujours les civilités : Monsieur le Maire, Monsieur le Directeur, Monsieur le Député, etc.

Mais ne soyez pas offensé si vos paroissiens ne précèdent pas votre prénom par « père » : ce n'est pas un manque de respect envers vous mais plutôt une démarche amicale et une marque de sympathie.

Lorsqu'on s'adresse à l'évêque, on emploie les mots « Monseigneur » ou « Père ». Le mot « Excellence » n'est plus utilisé : les attitudes et les gestes sont simplifiés. En France, tout en se montrant respectueux à l'égard de son supérieur hiérarchique, on évite de tomber dans la flatterie. Le copinage est bien sûr à proscrire.

Dans les paroisses, les services et mouvements d'Église, au sein des équipes de coordination paroissiale (ECP), des équipes liturgiques et funéraires, chorales paroissiales, catéchisme, etc., les femmes sont nombreuses. En leur compagnie, il faut se montrer respectueux et prévenant, tout en étant capable d'assurer une certaine distance. Demander son âge à une dame est déplacé. De même, on évite de parler de son apparence, de dire par exemple qu'elle est grosse ou maigre.

Si vous êtes invité à un repas dans la journée, respectez l'horaire proposé. Si celui-ci n'est pas mentionné, demandez à votre hôte l'horaire souhaité. (pour le déjeuner : 12h30? pour le dîner, 19H30?, etc.)

Lorsqu'un pique-nique est proposé lors d'une journée de travail, ou d'une sortie détente, il convient que le prêtre vienne avec son propre repas ou participe à la mise en commun de ce que chaque participant aura apporté.

Certains termes sont à proscrire ; ils peuvent être jugés indécents et non conformes à l'usage courant. Ainsi, on ne dira pas d'un aîné « le vieux » ; on préférera l'appellation « personne âgée » ou « personne senior ». Dans le même esprit, ne pas dire « handicapé » mais « personne en situation de handicap » ou « personne handicapée ».

Lorsqu'on s'adresse à une personne, quel que soit l'âge de celle-ci, il est important de porter son regard sur son visage (ce qui est jugé impoli vis-à-vis des anciens dans d'autres cultures).

Il vous sera agréable de découvrir des mots à usage local, des expressions et proverbes... N'hésitez pas à en demander simplement la signification si besoin ! Et vous nous enrichirez aussi d'expressions qui sont les vôtres, que nous aurons plaisir à entendre , par exemple :

"Vous, vous avez l'heure, nous, nous avons le temps"

## 8. Documents nationaux de référence

La Conférence des Évêques de France a créé le **Service National de la Mission Universelle de l'Église (SNMUE)** qui a pour mission de **maintenir les fenêtres de l'Église Catholique de France ouvertes sur le monde entier** pour :

- Éveiller à la mission tous les chrétiens, là-bas et ici
- Accueillir des frères et des sœurs d'autres Églises
- Soutenir les Églises démunies ou persécutées
- Informer sur la vie des Églises dans le monde entier

Afin que la Bonne Nouvelle de l'Évangile du Christ soit transmise à tous les peuples et toutes les générations, de toutes langues et cultures.

### 8.1. Présentation du SNMUE

Le **Service National de la Mission Universelle de l'Église** hébergé par la Conférence des Évêques de France a, parmi ses missions, la charge d'accueillir et d'accompagner les prêtres, religieux et religieuses venus d'ailleurs.

**Son rôle est de :**

- **Accueillir et accompagner les prêtres, religieux et religieuses venant d'autres pays**, pour un temps de **pastorale en France**.
- **Éveiller** les diocèses et paroisses aux conditions d'un **bon accueil**.

**Ce travail se fait :**

- **En lien avec :**
  - Les diocèses accueillants,
  - Les évêques des pays d'envoi,
  - Les congrégations,
  - Les pouvoirs publics
- **Au moyen de sessions** pour préparer leur insertion, échanger leurs expériences, au niveau national ou local, préparer le retour des acteurs pastoraux dans leur pays d'origine.

Dans le cadre de sa mission, le **SNMUE** a **édité** un certain nombre de **documents de base** qui ont servi à élaborer ce Vade Mecum : voir les annexes page suivante.

## 9. ANNEXEs : Références bibliographiques ou Internet

### 9.1. Références bibliographiques

**Charte pour l'accueil des prêtres Fidei Donum** dans les diocèses français- Mars 2017 - Mgr L. Dognin, président de la CEMUE [Cliquer ici](#)

**Guide pour l'accueil des prêtres « venant d'ailleurs »** à l'usage des Évêques et de tous les partenaires de cet accueil - Novembre 2012 - CEMUE Conférence des Evêques de France Mission Universelle [Cliquer ici](#)

### 9.2. Références Internet

- Accès **site SNMUE** : <https://missionetmigrations.catholique.fr/service-national/>
- sessions Welcome SNMUE: <https://mission-universelle.catholique.fr/mission-universelle/sessions/289085-liste-de-sessions-organisees-par-le-snmue/>
- Accès au **Guide pour l'accueil des prêtres « venant d'ailleurs » à l'usage des Évêques et de tous les partenaires de cet accueil**: <https://mission-universelle.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/7/2014/12/Guide-pour-laccueil-de-pr%C3%AAtres-venant-de-l%C3%A9tranger-Novembre-2012.pdf>
- Accès à la **Circulaire à propos des démarches administratives concernant les VISAS et les TITRES DE SÉJOUR** : <https://mission-universelle.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/7/2014/12/demarches-administratives-edition-2019.pdf>
- Accès aux **Informations sur la Protection sociale des prêtres, religieuses, religieux et des membres des Associations de fidèles étrangers en France** : <https://mission-universelle.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/7/2014/12/190130-LC-2019-04-02-3-Mgr-Dognin-Protection-sociale-janvier-2019.pdf>
- Accès à la **Charte pour guider l'accueil d'une Communauté «venant d'ailleurs»** : <https://mission-universelle.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/7/2014/12/Charte-CORREF-accueil-Cte-venant-dailleurs-valide.pdf>
- Accès à la **Charte pour l'accueil des prêtres Fidei Donum** : <https://mission-universelle.catholique.fr/echanger/pretres-etranagers-en-france/295156-295156/>
- Accès site de comparaison de tarifs bancaires : <https://www.tarifs-bancaires.gouv.fr/>
- Accès site de comparaison tarifs forfaits téléphones : <https://www.lesmobiles.com/>
- Accès site de comparaison tarifs Internet : <https://www.lesoffresinternet.fr/>
- Accès au site diocésain : <https://www.diocese-besancon.fr>  
Naviguer à partir de la touche « menu » en haut à droite de l'écran



*Mgr Jean-Luc Bouilleret, Évêque de Besançon et les prêtres Fidei Donum de son diocèse ainsi que les sœurs missionnaires et des laïcs accompagnateurs, au pied de la statue de saint Etienne-Théodore Cuenot, missionnaire mort en martyr au Vietnam le 14/11/1861*



*mai 2024*

Service Diocésain de la Mission Universelle de l'Église  
18 rue Mégevand, Besançon